

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 25 janvier 1873

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (13)

Collation 2 p. (30r, 31v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 25 janvier 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47306>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 janvier 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Audoy, Armand \(1825-1891\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la régularisation des écoles du Familistère en écoles libres : Godin adresse la demande au préfet de la part de Poëtte, chef des écoles du Familistère.

Notes Destinataire : Armand Audoy est préfet de l'Aisne d'avril 1871 à mai 1873

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- Note manuscrite à la mine de plomb dans la marge à gauche du folio : « pièce 2 ».

Mots-clés

[Éducation, Familistère](#)

Personnes citées [Poëtte, Alexandre Onésime](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 05/11/2024
